

Mandat de relance amiable — plafonné, daté, retirable

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

39 600 € de restes, dont 24 156 € jamais relancés · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Mandat au sens d'une autorisation donnée à l'agent. L'agent ne touche à aucun fonds : la relance porte la voie de paiement et le numéro à appeler ; l'encaissement reste le geste du régisseur, ou celui du portail.**

L'état des restes — ce qui décide

Mesure	Valeur	Lecture
Créances non soldées	1 480	Sur trois exercices, quatre régies
Montant total	39 600 €	—
Sur des familles jamais relancées	24 156 € — 61 %	Ce n'est pas un défaut de recouvrement : c'est une somme jamais réclamée

Mesure	Valeur	Lecture
Créances de moins de 90 €	214, pour 12 340 €	Des sommes qu'une famille règle sans difficulté quand on la prévient, et qui deviennent un contentieux quand on attend trois ans

Le mandat, en six lignes

Clause	Contenu
Périmètre	Relances amiables de premier rang, sur des créances de moins de 150 €, et rien d'autre. Au-delà, deuxième relance, ou famille suivie par le centre communal d'action sociale : le courrier est remis écrit, et le régisseur l'envoie
Aucune décision sur la créance	Ni remise, ni admission en non-valeur, ni étalement accordé — le conseil municipal ou le comptable public selon le cas, avec le dossier chiffré et documenté prêt à présenter
Aucun maniement de fonds	La relance porte la voie de paiement en ligne et le numéro à appeler ; l'encaissement reste le geste du régisseur
Mentions portées sur chaque relance	Nature de la recette, période, montant, tarif délibéré qui le fonde, numéro à appeler pour contester
Contrôle du lendemain	Relevé quotidien des relances parties la veille, en une page
Durée et retrait	Revue à trois mois ; sans décision explicite, le mandat s'arrête. Un mot du régisseur, et l'envoi cesse dans la minute

L'égalité de traitement entre usagers — et comment elle se prouve

Règle	Avant	Avec le mandat
-------	-------	----------------

Ce qui déclenche une relance	La charge de la semaine	L'ancienneté de la créance, selon la même règle pour toutes les familles
Trace	Aucune colonne au fichier	Journal : qui a été relancé, quand, sur quel montant
Familles jamais relancées	61 % du montant des restes	Toutes suivies, sous la même règle

Le temps que ça déplace

Poste	Part du temps de traitement d'une créance en retard	En minutes	Volume annuel	Temps rendu
Relance amiable d'un usager	40 % → 10 %	12 min → 3 min	980	147 heures

Le trimestre d'essai, projets validés un par un

Mesure	Valeur	Suite donnée
Relances amiables préparées	386	Chacune relue avant envoi
Encaissé	9 840 €	Par le portail ou au guichet — jamais par l'agent
Familles demandant un étalement	22	Les 22 dossiers remis chiffrés dans les quatre heures — la décision reste au comptable public ou au conseil

Un mandat écrit, plafonné, daté et retirable d'un mot n'est pas une précaution : c'est ce qui permet de dire oui. Le régisseur ne choisit pas entre relire quatre cents courriers et signer un blanc-seing.

À fixer par la collectivité

Date de signature du mandat et date de la revue à trois mois : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.